

B-456 35/51
DES MEMOIRES DE LA SOCIETE ROYALE DU CANADA

DEUXIEME SERIES—1903-1904

TOME IX

SECTION I

LITTERATURE FRANCAISE, HISTOIRE, ARCHEOLOGIE, ETC.

Les Intendants de la Nouvelle-France

AVEC PORTRAITS ET ARMOIRIES

Par REGIS ROY



EN VENTE CHEZ

J. HOPE ET FILS, OTTAWA; THE COPP-CLARK CO., TORONTO
BERNARD QUARITCH, LONDRES, ANGLETERRE

1903

III.—*Les Intendants de la Nouvelle-France.*

(Notes sur leurs familles avec portraits et armoiries.)

Par M. RÉGIS ROY.

(Présenté par M. B. Sulte et lu le 29 mai 1903.)

I

L'intendant, de 1663 à 1760, a été l'un des premiers personnages du pays, car ses attributions lui valaient une autorité plus étendue que celle du gouverneur, qui suivait d'un œil jaloux la promulgation de ses ordonnances, croyant souvent y trouver un empiètement sur ses prérogatives, et qui, alors, s'immisçait dans des choses où il n'avait aucunement droit, d'où surgissait des disputes, des querelles, se terminant par le rappel de l'un ou de l'autre, et parfois des deux.

L'intendant, par sa commission royale, recevait la gérance des affaires civiles criminelles et de police. Il prenait connaissance de toutes les matières concernant le roi, et de toutes les difficultés s'élevant entre le seigneur et le censitaire. Ses agents, les sub-délégués décidaient sommairement des petites causes, avec réserve d'appel à lui-même. Il jugeait aussi les affaires de commerce; en un mot, faisant en Canada les fonctions d'un juge-consul. La partie administrative du gouvernement lui était abandonnée, ainsi que celle des finances.

Le gouverneur ne conserva qu'une espèce de veto sur certaines mesures civiles, joint au commandement militaire et la gestion des affaires extérieures, tel que l'entretien des relations avec les autres gouvernements coloniaux, les indigènes et la métropole, et encore, l'intendant remplissait-il avec lui cette dernière partie des fonctions administratives. (Garneau.)

L'intendant avait donc une charge importante, et il fallait impérieusement que ce titulaire eut de l'expérience; et, de fait, il a toujours été choisi parmi les fonctionnaires royaux dans la mère-patrie. A peu d'exceptions près, l'intendant, tout en ayant la qualité précitée, avait surtout la bonne fortune d'être parent du ministre en faveur, ou d'une famille très en vue à la cour.

Par les pages qui se succèdent, on pourra constater facilement quel lien consanguin unissait les uns aux autres nos intendants et les ministres, mais le tableau qui suit immédiatement ces lignes, donnera un aperçu général de nos notes sur les familles des intendants de la Nouvelle-France.

INTENDANTS.	TERME D'OFFICE.	PAGES.	LIEU D'ORIGINE	PARENTÉ.
1. LOUIS ROBERT	1663-65	67	Touraine	Fille mariée à l'un des neveux de Colbert.
2. JEAN TALON.....	65-68	69	Hainaut.....	Neveu d'Omer Talon, avocat-général; cousin de Louis Phélypeaux de Pontchartrain, père du chancelier; cousin du grand-père de l'archevêque de Rouen et du maréchal de Bezons; cousin de l'aïeule du chancelier d'Aguesseau; aussi, parent avec le comte de Frontenac.
3. CLAUDE DE BOUTEROU.....	68-70	73	Touraine.....	Ami de Colbert.
4. JACQUES DU CHESNEAU	75-82	76	"	Une tante mariée à M. Voyer d'Argenson; un oncle sous-gouverneur de Louis XIV.
5. JACQUES DE MEULLES.....	83-86	77	Poitou	Marié à mademoiselle Bégon, belle-sœur de Colbert; oncle de notre intendant Bégon.
6. JEAN BOCHART	86-1702	79	Bourgogne..	Madame de la Porte, aïeule du cardinal de Richelieu, était une demoiselle de Champigny; le maréchal de la Meilleraye et l'évêque de Paris étaient parents des Bochart. Le duc César de Choiseul, pair et maréchal de France, était grand-oncle de notre intendant.
7. FRANÇOIS DE BEAUHARNOIS.....	1702-05	82	Orléanais.....	Plusieurs unions entre Beauharnais et Phélypeaux, et une avec les Séguier.
8. JACQUES RAUDOT.....	65-11	87	Bourgogne..	La mère de Jacques est une demoiselle Talon; protégés par le chancelier et le ministre Pontchartrain, leurs parents.
9. ANTOINE-DENIS RAUDOT.....				
10. MICHEL BÉGON.....	12-26	90	Orléanais.....	Neveu de Colbert; épouse Jeanne de Beauharnais et devient parent des Phélypeaux.
11. EDMÉ-NICOLAS ROBERT	1724	96	Touraine.....	Neveu de Louis Robert, premier intendant; cousin du marquis de Seignelay.
12. GUILLAUME DE CHAZELLES.....	1725	98	Auvergne.....	
13. CLAUDE-THOMAS DUPUY	26-28	99	Touraine.....	Voyer d'Argenson, de la Trémouille, etc.
14. GILLES HOCQUART.....	29-44	101	Champagne ..	Son bisaïeul est marié à la cousine de Colbert; son aïeul épouse une Talon; son grand-oncle fut premier commis de Colbert.
15. FRANÇOIS BIGOT.....	44-60	104	Guyenne.....	Cousin du marquis de Puysieux et du maréchal d'Estrées.

II

LOUIS ROBERT, PREMIER INTENDANT.



Ouvrons n'importe quelle *Histoire du Canada*, à l'année 1663, et, au sujet de l'intendant que le roi venait de donner au pays, nous lisons invariablement dans chacune, à peu près dans les mêmes termes:—"Le 21 mars 1663, le roi nomma intendant, M. Robert, qui pourtant n'alla point en Canada."

M. Robert, il est vrai, ne s'est jamais soucié d'entreprendre le voyage d'outre-mer pour occuper sa charge. Pourquoi? C'est ce que nous nous sommes demandés, et, après mûres réflexions, avec ce que nous connaissons de l'époque, nous nous sommes dits:—"La santé de M. Robert pouvait être une cause pour ne point sortir de France, ou bien, croyait-il réussir à s'acquitter des devoirs relatifs à l'intendance sans plus se déranger, les jugeant faciles à conduire, même de si loin, ou bien donc, il ne lui plaisait guère de se risquer à une dangereuse traversée pour aller vivre au sein de peuplades farouches et barbares."

La dernière hypothèse doit prévaloir, selon nous, car la charge d'intendant, en France, était créée, surtout pour contrôler les actions et l'office du gouverneur, lieutenant-gouverneur, ou d'autre premier officier de province, et le même motif fournissait à la colonie naissante ce fonctionnaire.

Mais ce M. Robert, nommé ainsi tout simplement, qui est-il? Quel est son lieu natal, et à quoi s'occupait-il? Sujet de peu d'importance peut-être pour l'histoire du Canada, mais sur lequel il fallait jeter ou vouloir tenter de faire un peu de clarté pour parfaire la série des monographies des intendants de la Nouvelle-France, dans les lignes que nous nous étions tracées.

Garneau accole au nom du premier intendant du Canada, le titre de conseiller du roi, ce qu'il a cueilli, sans doute, au tome I des *Edits*

et *Ordonnances*. La commission de Robert comme intendant ne s'y voit point. A l'*Ordonnance* du 21 mars 1663, révoquant les concessions non défrichées, le roi étant au conseil avec M. de Mézy, gouverneur, et l'évêque de Pétrée, on lui ordonne de tenir la main à l'exécution ponctuelle du dit arrêt, etc. Toutes les personnes présentes au conseil apposent leur signature à ce document, mais celle de Robert est absente.

C'est tout ce qu'il y a, et avec d'aussi faibles données comment nous assurer de l'identité de notre personnage? Il faut avoir le goût et la persévérance d'un chercheur pour ne pas se rebuter.

Les intendants, tant en France qu'en Canada, furent choisis parmi ceux qui avaient déjà eu quelque emploi au ministère public.

Nos recherches à la bibliothèque du Parlement ainsi qu'au bureau des Archives à Ottawa, établissent positivement que M. Louis Robert fut notre intendant.

Louis Robert, sieur de Fortelle, est l'homme du temps. Il est l'oncle du chevalier Edmé-Nicolas Robert, nommé intendant en 1724. Ce Louis Robert, baptisé le 22 février 1636, fut fait conseiller d'État le 22 septembre 1666; intendant à Bergues, en 1667; deux ans plus tard à Dunkerque, et en Hollande en 1672. Il eut ensuite l'intendance des armées du roi en Italie, Candie et Hongrie—(selon D'Hozier)—mais d'après la commission de Robert que nous avons lue dans le volume I, F. 1556-1669, collection Moreau Saint-Méry, aux Archives d'Ottawa, il est dit que Robert venait de servir comme intendant des finances de l'armée en Italie et en Candie. Ce brevet est un modèle: il est long, clair et bien précis. Les commissions d'intendants à la Nouvelle-France, émis par la suite, n'ont jamais été aussi complètes et bien détaillées que celle-là.

Enfin, Louis Robert reçut la présidence en la Chambre des Comptes, le 18 mai 1679.

Il fut l'impassable exécuteur des ordres impitoyables de Louvois pour écraser de contributions les peuples de Hollande, et de retour à Paris, avec le fruit de ses exactions, il aurait, dit-on, perdu toute sa fortune au jeu.¹

Son père, Nicolas, conseiller du roi, fut trésorier de France, au bureau des finances, à Riom. Un des frères de Louis fut docteur en Sorbonne (Gilles). Ses deux filles épousèrent, l'une, le marquis de Livri, premier maître d'hôtel du roi; l'autre, le comte Des Marets,² grand-fauconnier de France.

Louis créa la branche de Fortelle, mais elle s'éteignit avec lui. Dans les preuves de noblesse de cette famille, enregistrées pardevant D'Hozier, juge d'armes de France, il est le VII^e degré dans la filiation.

¹ *Colbert* par Clément, tome II, 1863.

² La mère du comte s'appelait *Marie Colbert*, sœur du ministre.

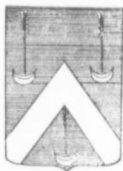
Nous avons remarqué que les noms favoris dans cette famille sont : *Antoine, Edmé et Nicolas.*

Son anoblissement date de juillet, 1481, par Louis XI; Antoine Robert étant alors notaire et secrétaire de ce monarque.

D'azur à trois pattes de griffon d'or, posées deux et une, formait leur blason.

III

JEAN TALON, DEUXIÈME INTENDANT.



Jean Talon fut de fait le premier intendant du Canada; M. Louis Robert, sieur de Fortelle, conseiller du roi, nommé intendant du Canada le 21 mars 1663, ne vint jamais au pays, et ne s'est troublé en aucune manière de cette charge que le roi lui donnait, n'ayant pas même assisté au Conseil d'Etat, de la date ci-haut, où étaient présents: le

roi, son ministre, M. de Mézy, M^{sr} de Laval, et les membres nouvellement créés du Conseil Souverain de Québec.

De plus, la lettre du Conseil Souverain, adressée à Colbert le 13 juin 1664, semble indiquer qu'il n'y eut pas d'intendant de police, finances, etc., en Canada, avant Talon.

Par lettres-patentes du 23 mars 1665, Talon fut nommé intendant de la justice, police et finances "en les pays de Canada, Acadie, et Isle de Terre-neuve, et autres pays de la France septentrionale." Cette commission royale fut enregistrée à Québec, le 6 juillet 1665.

Comme il n'entre pas dans notre plan de parler de ce qu'à fait cet intendant, car cela ne serait que répéter nos bons historiens, nous allons passer outre et n'aborder que du nouveau, ou ce qui est généralement moins connu, ayant trait principalement aux choses en dehors de son administration.

En novembre 1666, Talon rappelle au roi que son séjour avait été fixé à deux ans, et il demande son congé lorsque cette période serait accomplie.

Vers la fin de 1668, l'état de sa santé, des affaires de famille, et peut-être des difficultés avec le gouverneur, provenant moins de la diversité de vues que de la différence de caractère, engagèrent Talon à repasser en France pour remettre sa charge. Il siégea pour la dernière fois de son premier terme, au Conseil, où il signa le procès-verbal de la séance, le 22 août 1668.

Le 5 novembre 1668, le Conseil mande à Colbert que Talon va repasser en France, estimant sa santé assez forte pour faire le voyage, et qu'il pourra l'éclairer sur les affaires du Canada. Le 10, Talon assiste à une séance du Conseil, et il est cité comme ci-devant intendant.

Le séjour de Talon à Paris ne fut pas inutile au Canada, car, s'il n'était plus l'intendant, il y avait toujours des intérêts de commerce considérables, et son influence à la cour n'était pas diminuée. Avant de passer au Canada, il avait rempli avec succès les différentes charges suivantes: en 1653, commissaire de l'armée; intendant du Hainaut de 1655 à 1665. En 1651, on lui accorda de plus l'intendance voisine d'Artois, et il fut choisi pour régler les limites de France et des Flandres.

Mais on ne pouvait se passer de Talon au Canada, et sur la demande du roi (14 mai 1669), il consentit à retourner en Amérique. Le 22 juin, le secrétaire de Talon, le sieur Patoulet, surveillait l'embarquement de troupes, etc., à La Rochelle, pour le Canada. L'armement de Talon en cette instance, évaluée à deux cent mille livres, après une navigation orageuse, se perdit dans un naufrage, sur les côtes du Portugal, où l'intendant faillit périr. Il s'embarqua de nouveau l'année suivante, et parvint à Québec le 8 août 1670, pensant encore faire naufrage près

de Tadousac, où une tempête jeta son navire sur des roches et le mit sur le côté.

Le 15 septembre, il faisait son entrée au Conseil, pour la première fois depuis son retour de France.

Au printemps de 1670, durant l'absence de Talon, le sieur Patoulet¹ commença à faire travailler la brasserie, la bâtisse étant terminée et prête à fonctionner.

Le 11 novembre 1670, Colbert lui fait avoir la capitainerie de Mariemont, en Hainaut. Le 14 mars suivant, Louis XIV le fit baron des Islets, en Canada. Cette même année, Talon fait son testament, instituant son légataire universel, Jean-François Talon, son neveu.

M. De Courcelles ayant demandé son rappel,² M. de Frontenac arriva en 1672, pour le remplacer. Sa réputation qui le précéda, fit désirer à Talon de remettre sa charge.³ Il jugea la colonie trop petite pour occuper séparément deux hommes fort actifs et qui ne seraient pas disposer à dépendre l'un de l'autre, ni par conséquent agir avec ce concert qui exige des concessions réciproques. Il demande sa retraite. Le roi lui permit de rentrer en France à l'automne de 1672.

Le roi changea la baronnie des Islets en comté d'Orsainville, en mai 1675, étendant l'investiture à la postérité mâle et femelle, contre la règle générale, et les lettres-patentes attestent le cas que le roi faisait de Talon, car elles exposent que sans cette extension à la postérité féminine, Talon n'aurait pas accepté cette faveur. Néanmoins, il offrit ce comté en vente à l'évêque de Québec, et le contrat fut ratifié par madame Talon et son neveu Jean-François; cependant, lorsqu'il offrit au roi, en 1680, toutes ses propriétés du Canada, sans conditions, il demanda que le titre de comté donné à sa terre d'Orsainville, au Canada, fut transféré à sa terre de Locquignol, dans le Hainaut, qu'il avait reçu en don du roi, à son départ pour l'Amérique.

A son retour en France en 1672, Talon devint secrétaire du cabinet, puis valet de chambre du roi.⁴

Le 13 novembre 1680, Du Chesneau fit l'inventaire des propriétés de Talon, au Canada: le maison de la brasserie; celle appelée Godefroy; celle présentement habitée par lui, M. Du Chesneau; un grand bâtiment situé à la Basse-Ville appelé le magasin, et la terre appelée d'Orsainville.

¹ Patoulet fut contrôleur de marine à Rochefort en 1673; commissaire-général au même port en 1676; intendant aux Iles, de 1679-1683; intendant de marine à Dunkerque. Mort 8 avril 1695. (*Colbert par Clément, Tome III.*)

² De Courcelles, gouverneur de Thionville, avant de l'être en Canada; ensuite commandant à Toulon. Il mourut le 24 octobre, 1698. (*Colbert par Clément, Tome III.*)

³ Talon connaissait bien Frontenac, puisqu'ils étaient parents.

⁴ *Colbert par Clément, tome II.*

En 1685, le 15 mai, De Meulles, à la demande du ministre, estime la brasserie à huit mille livres; Talon en demandait quarante mille. L'intendant se proposait de prendre la brasserie pour le palais et les magasins. Tout en consentant à prendre les propriétés de Talon, le roi semblait trouver son évaluation élevée.

Il paraît que Talon, à ses heures, était poète. Il adressait quelque fois à la Mère Boulié de la Nativité des madrigaux et des épigrammes auxquels elle répondait sur-le-champ, en même style, et ces pièces étaient estimées de tous les connaisseurs.

L'extérieur de Talon annonçait son mérite.

Nous donnons son portrait d'après une peinture de M. Hamel à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Les Talons de Paris blasonnaient: *d'azur au chevron d'argent accompagné de trois épis montants d'or, soutenus chacun d'un croissant montant d'argent.*

Il y avait des Talons dans le Hainaut; c'était un rameau de la même famille, car ils ont presque les mêmes armoiries. Un Jean Talon a été échevin de Le Quesnoy (Hainaut), en juin 1698, et blasonnait: *d'azur à trois croissants d'or chacun surmonté d'une étoile de même, et posés deux et un.*

Talon était parent des célèbres avocats-généraux de ce nom. Cette famille illustre dans la robe, suivant des *Mémoires*, tire son origine d'Irlande, où l'on prétend qu'elle a possédé des terres et des places considérables.

Jacques Warœus, dans ses *Antiquités Irlandaises*, marque qu'a Tulli-Félim Alfelah, sur la rivière de Slane, Simon Lombard et Hughes Talon fondèrent en 1314 un couvent de l'ordre des Hermites de Saint-Augustin. M. Allemand, avocat au Parlement de Paris, dans son *Histoire Monastique d'Irlande*, étend ce qu'avait écrit Warœus, et s'exprime ainsi: — " Dans le comté de Caterlog, à Tulli-Félim, autrement nommé Tollog ou Fologhe, petite ville sur la rivière de Slane, diocèse de Laghin, il y a eu un couvent fondé l'an 1314, par deux Français: Simon Lombard et Hughes Talon. Il y a même aujourd'hui, dit-il, un augustin irlandais dans le grand couvent de Paris, nommé le père Talon, qui m'a assuré descendre de ce Hughes Talon, qui sur la fin de ses jours se fit augustin dans le même couvent qu'il avait fondé."

Et M. Allemand continue: — " Je pourrai prouver dans peu que ce Talon était un des prédécesseurs de M. l'avocat-général Talon, si fameux aujourd'hui dans l'Europe."

Le premier Talon qui vint d'Irlande en France, pour s'y établir, où il fut colonel sous Charles IX, s'appelait Artus. Son fils, Jean, s'établit à Paris, où il fut nommé conseiller d'Etat, le 20 mars 1563.

Marie-Suzanne Talon, fille d'Omer, troisième degré dans la généalogie, morte le 1^{er} octobre 1653, était mariée à Louis Phélypeaux, seigneur de Pontchartrain, président en la Chambre des Comptes, père du chancelier de Pontchartrain.

Catherine, autre fille d'Omer,¹ épousa, en 1642, Jean-Baptiste Le Picard. Elle eut trois filles; l'aînée, Claire-Eugénie, fut la mère du chancelier d'Aguesseau.

La dernière fille d'Omer épousa Pierre Bazin, grand-père de l'archevêque de Rouen et de Jacques Bazin de Bezons, maréchal de France.

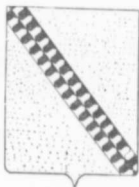
D'un autre Omer (VI^e degré): Angélique-Louise devint la femme de Louis-Joseph de Montcalm, marquis de Saint-Véran, le 3 octobre 1736.² Montcalm fut maréchal de camp et commandant des troupes du roi au Canada.

Ces alliances que je place sous vos yeux sont parmi les principales contractées dans la famille Talon. Elles prouvent son influence.

Pour conclure, disons qu'il y eut une branche cadette aussi implantée à Paris; sur cette branche, on trouve plusieurs Jean Talon, et il est fort probable que notre intendant y appartient.³

IV

CLAUDE DE BOUTEROUÉ, TROISIÈME INTENDANT.



Il n'y a pas long à dire sur cet intendant de la Nouvelle-France, car il a été très peu de temps au Canada, et comme depuis longtemps cette famille est éteinte, nos recherches généalogiques n'ont pas été beaucoup fructueuses; cependant, voici ce que nous avons trouvé et glané.

¹ Omer, né vers 1559, à St-Questin, dans le Hainaut, entra au barreau de Paris en 1613; nommé en 1631 avocat-général au Parlement. Mort, 29 décembre 1652; a laissé des *Mémoires* estimés. (*Colbert par Clément, Tome I, p. 31.*)

² Elle était petite nièce de Jean Talon qui fut notre intendant. (*Guénin, La Nouvelle-France, vol. II.*)

³ Ces notes sont prises dans un *Dictionnaire de la noblesse*, par De La Chesnaye-Des-Bois et Badier, 3e édition, 1873.

Nos historiens nous disent que ce gentilhomme vint remplacer Talon. Ils nous le donnent comme savant, poli et gracieux; mais qui ne pouvait surpasser, ou même, égaler son prédécesseur.

La commission de Bouteroue à l'intendance du Canada date de St-Germain-en-Laye, du 8 avril 1668, et fut enregistrée à Québec le 22 octobre suivant. Il siège au Conseil Souverain, en première instance, le 7 septembre 1668, et en dernière, le 22 octobre 1670. Il occupa donc cette charge juste l'espace de deux ans.

Au départ de Talon, à l'échéance de son premier terme d'intendant, ici, M. de Ressay, secrétaire de M. de Tracy, lieutenant-général du roi en Amérique, avait mis en jeu toutes ses influences pour obtenir le poste vacant, mais on ne lui crut pas assez de qualités — qualités inhérentes à tel office — pour le nommer, et ce fut Claude de Bouteroue, bien en cour, respecté de tout le monde, et très instruit, qui succéda à Talon.

M. de Courcelles, le gouverneur, trouva que l'intendant dépendait trop de M^{re} de Laval et des jésuites, et la bonne entente entre ces deux hauts fonctionnaires étant en danger, le roi rappela M. de Bouteroue.

Colbert, là-dessus, mandait à Courcelles, qu'avec le temps, il eut certainement mieux apprécié l'intendant; que M. de Bouteroue est en fort bonne estime à Paris, et qu'il aurait rempli dignement les fonctions de son emploi.¹

Mademoiselle de Bouteroue qui était en Canada avec son père, fut marraine, en 1670, du chef iroquois Garakonthié, à la conversion de cet homme.

M. de Bouteroue vivait en 1677, à Paris, puisque Colbert, dans une lettre à Frontenac, dit qu'il vient de consulter Talon, Bouteroue et autres, sur le commerce de l'eau-de-vie avec les sauvages.

Il mourut en 1680.²

Le père de notre intendant, qui avait aussi nom Claude, a été conseiller en la Cour des Monnaies. Il est l'auteur d'un traité sur les monnaies anciennes de France. Pierre Séguin, doyen de St-Germain l'Auxerrois, possédait un cabinet contenant toutes les monnaies anciennes de la France, en original, et c'est sur cela que travailla M. de Bouteroue pour la confection de son traité (1669).

Bouteroue, père, mourut en 1674.

Un sieur Bouteroue, lieutenant de l'Amirauté, à Dunkerque, reçut en 1675 une gratification du roi, de mille livres, en considération du travail qu'il venait de faire sur les monnaies anciennes et nouvelles du royaume.

¹ Colbert à Courcelles, 15 mai 1669.

² Béchard, *Monographies*, page 46.

Je sais que ce lieutenant de l'Amirauté appartenait à la famille de l'intendant de la Nouvelle-France, mais je n'ai pu découvrir son premier nom et établir son identité.

Le nom de notre intendant s'orthographiait de deux façons: *Bouteroue*, que nous connaissons, et *Boutheroue*.

Un parent, Hector de Boutheroue, écuyer, sieur de Bourneuf, était co-propriétaire en 1665, du canal de Briare et du canal de la Loire à la Seine.

Claude était qualifié chevalier, et possédait la seigneurie d'Aubigny.

La famille comptait de bonnes alliances, entr'autres avec les Le-Clerc de Lesseville, de robe distinguée.

Les Bouteroue étaient originaires de la Touraine. Ils blasonnaient: *D'or, à la bande vairée d'argent et de sable.*

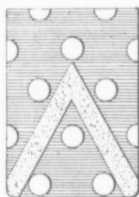
Nos premiers intendants, sans doute, sortaient de bonnes familles, mais ils étaient tous gens de robe ou fonctionnaires publics. Le premier, Robert, ne fut intendant que de nom; la perspective d'un voyage vers des contrées lointaines, peuplées de tribus cruelles et sanguinaires, avait de quoi l'effrayer. Et c'est pourquoi, probablement, il ne vint jamais au Canada. A son tour, Talon dut s'y prendre à deux fois pour faire un stage de quatre années. Qui se souciait beaucoup alors de passer à l'intendance du Canada? Il fallait une forte dose de courage pour entreprendre un voyage aussi long et dangereux; c'était un mois et plus sur l'océan, en butte aux tempêtes, aux corsaires, etc., puis, résidence dans un pays sauvage.

Je ne crois pas que Bouteroue ait sollicité l'office d'intendant en la Nouvelle-France. On a dû le lui offrir.

Après le deuxième terme de Talon, qui venait remplacer Bouteroue, il y a une période de trois ans, où le Canada n'eut point tel fonctionnaire, ce qui me confirme dans mes déductions que nos premiers intendants n'ont pas *couru* après cette charge, pour employer une expression répandue.

V

JACQUES DU CHESNEAU, QUATRIÈME INTENDANT.



Il y avait trois ans que le Canada n'avait pas d'intendant, quand M. Du Chesneau fut appelé à ce poste, en 1675. Sa commission est du 30 mai, de cette année. M. Du Chesneau, depuis dix ou douze ans, était commissaire dans la généralité de Tours; à la date de sa nomination à l'intendance du Canada, il était conseiller du roi, trésorier de France et général des finances de la Touraine, seigneur de la Doussinière et d'Ambault.

Du Chesneau recevait douze mille livres par an d'appointements, comme intendant. De plus, pour les frais de son déplacement, il reçut trois mille livres.

Cette famille est originaire de Touraine. Guillaume Chesneau, chevalier, seigneur des Breux, Montay et la Doucinière, échanson du roi, fils de Jean Du Chesneau, (chevalier des dits lieux; chambellan de Charles VII,) et de Robine Fumée — qui eut d'Anne de la Lande, deux garçons. Nous avons relevé plusieurs alliances entre les maisons Voyer d'Argenson et de Fumée. Dans la généalogie Fumée, Jean du Chesneau, mari de Robine, est qualifié seigneur des Pruneaux et de Montrié.

M. Robert de la Lande, parent de Jacques du Chesneau, était d'un mérite si généralement reconnu que le 9 mars 1646, il fut pourvu de la charge de sous-gouverneur de Louis XIV.

Les influences en cour de Jacques étaient donc très fortes, et c'est ce qui explique comment il a pu rester sept ans en Canada malgré ses querelles avec ceux qui l'entouraient, et les réprimandes et les censures souvent répétées du ministre. Parmi les plus sévères, citons celles où Colbert (2 juin 1680) lui dit qu'il fera mieux de repasser en France et se retirer à Tours, s'il n'est pas résolu à exécuter ponctuellement les ordres qu'il lui donne, et (du 2 mai 1681) l'avertissant de la part du roi que si son animosité contre M. de Frontenac ne cesse pas de suite, la première lettre qu'il recevra sera celle de sa révocation.

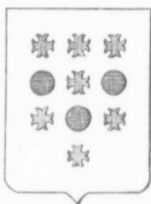
Son intendance, enfin, se termine le 9 mai 1682, et il repasse en France.

Son fils, qui prenait le titre de chevalier, l'avait suivi en Canada.

Les armes de cette famille se formaient comme suit:—*D'azur, semé de besants d'argent, au chevron d'or brochant sur le tout.*

VI

JACQUES DE MEULLES, CINQUIÈME INTENDANT.



Cet intendant n'a pas fourni une longue carrière en la Nouvelle-France (1682-86), et l'histoire est brève sur son compte.

Durant la première partie de son administration, il fit bien tout son possible pour se conformer aux instructions reçues de son auguste maître, le roi, et particulièrement de vivre en bonne intelligence avec le gouverneur et le clergé, mais ce n'était pas chose facile, et il fut sujet à réprimande et censure à ce titre, comme son prédécesseur.

Mais, par exemple, on lui avait donné pour gouverneur du pays, un officier impossible à plaire; un homme qui, dans tous les emplois publics où il avait passé, souleva une juste indignation à cause de sa conduite; qui, en un mot, s'était acquis la haine générale.¹ Et, après l'avoir essayé un peu partout, on l'envoya au Canada.

La nomination de M. de Meulles fut datée de St-Cloud, le premier mai 1682, et enregistrée à Québec, le 9 octobre suivant.

Jacques de Meulles s'intitulait: chevalier, seigneur de la Source, et grand bailli d'Orléans. Sa femme, une demoiselle Bégon, était la sœur de Michel Bégon,² intendant à Rochefort, père de Michel Bégon, notre intendant. Cette union le faisait cousin de la femme du ministre Colbert, fille de Charon de Ménars et de Marie Bégon.

En 1661, Colbert envoya dans toutes les provinces des commissaires choisis parmi les conseillers maîtres des requêtes. Il voulait

¹ Antoine Le Febvre de la Barre. Voir la correspondance de Colbert à Mazarin, et surtout la lettre du 16 octobre 1659.

² M. Dudouyt à Mgr de Laval, 26 mai 1682.

connaître l'état du pays, ses forces, ses ressources, ses besoins, etc. Charles Colbert, le frère du ministre, eut à visiter pour sa part la généralité de Tours, dont l'Anjou faisait partie. Il fit cette visite en 1664. Par ce rapport, le ministre devenait plus intime avec les affaires de son cousin.

Dans son *Mémoire sur la noblesse du Poitou*, Charles Colbert dit: — "En la paroisse de Cerizay, eslection de Thouars, il y a le sieur François Meules, seigneur de la forest de Montpensier, qui réside en sa maison de la Roche-Cerizay, qui vaut quatre mille livres de rente; il a servi quelque temps en qualité de volontaire. C'est un homme docte et qui s'applique à écrire."¹

Ce François de Meules fut le père de Jacques, notre intendant. Il y eut en France une certaine zone, ou plutôt un coin du pays qui, plus que tout autre, a fourni des fonctionnaires éminents et des officiers de mérite à la Nouvelle-France, ayant pour foyer: Tours et Orléans comme extrême périmètres: les Lusignan, de Lantagnac, Alogny de la Groie, de Meulles, Bégon, Du Chesneau, Beauharnois, Robert, etc.

J'ai trouvé que vers 1400, Pierre Flory ou Fleury, chevalier, seigneur de Bouillé St-Paul, près Thouars, avait pour femme Françoise de Meulles, de Fraigne-Chabot.

Ce Flory ou Fleury avait trois sœurs, et l'une d'elles: Jeanne, épousa Regnault de Meulles.² Ceci nous fait voir un peu l'antiquité de la maison des De Meulles.

L'alliance de Jacques de Meulles à mademoiselle Bégon, qui le rapprochait de Colbert, est la plus importante qu'il m'a été donné de relever. Elle en vaut beaucoup d'autres.

Les de Meulles blasonnaient: *d'argent à trois tourteaux de sable, accompagnés de sept croix, ancrées de gueules, trois en chef, un, deux, un.*

De Meulles fut accusé de s'occuper de faire du commerce à son compte, par Denonville, mais La Hontan dit qu'il ne fit de tort à personne; au contraire, il procura du pain à mille pauvres gens qui seraient morts de faim sans son secours. — "Il a fort bien fait son devoir, étant très équitable et rendant bonne et prompte justice à tous ceux qui s'adressent à lui. Il est zélé pour la justice et punit le crime sans rémission." (*Histoire de l'Hôtel Dieu de Québec.*)

Dans son *Mémoire au roi*, du 26 août 1683, De Meulles disait en parlant du Canada: — "On peut assurément trouver dans la France septentrionale des climats aussi variés qu'en Europe avec plus de belles terres. Il n'en tient qu'à Votre Majesté de jeter ici les fondements de la plus grande monarchie qui soit au monde."

¹ *Revue historique de la noblesse*, vol. II, p. 149.

² D'Hozier, *Armorial de France*, VIII, p. 606.

Le 31 mai 1686, le ministre informait de Meulles que M. Bochart de Champigny était nommé pour le remplacer. Bochart arriva à Québec en juillet 1686, et de Meulles en partit en la première semaine d'octobre pour retourner en France, où depuis je le perds de vue.

VII

JEAN BOCHART, SIXIÈME INTENDANT.



Le 24 avril 1686, le roi, étant alors à Versailles, nomme Jean Bochart intendant du Canada. Ces lettres-patentes furent enregistrées à Québec, le 23 septembre suivant, et, le lendemain, le nouveau titulaire siégeait officiellement au conseil.

Madame Bochart accompagnait son mari; elle retourna en France probablement en 1696 ou 1697, et revint en Canada en 1698, sur le vaisseau du roi, *Le Poly*.

Le terme d'office de Jean Bochart couvre une période de seize années, et c'est le plus long stage qu'ait fait aucun autre semblable officier sous le régime français, en Canada. La chose est toute à son crédit et fait éloquentement son éloge.

Jean Bochart était issu d'une famille originaire de Bourgogne, remontant à Guillaume Bochart, seigneur de Noroi, gentilhomme servant du roi Charles VII, qui était de Vezelai.

Le fils de Guillaume, Jean I, fut conseiller au Parlement de Paris en 1490. C'était un sage magistrat, et il fut préposé à la présidence de ce Parlement.

Le fils de Jean eut une fille qui épousa François de la Porte. De cette alliance naquit Suzanne de la Porte, destinée à devenir plus tard la mère du célèbre cardinal Richelieu.

Jean II se signala au Parlement de Paris par un plaidoyer hardi qu'il prononça en présence de François I, touchant la *Pragmatique Sanction* contre le *Concordat*.

Cette hardiesse lui fit des affaires à la cour. Il fut mis en prison, et n'en sortit que deux ans après à la prière du maréchal d'Annebaut, son ami particulier. Il épousa Jeanne Simon, nièce de Jean, évêque de Paris, qui lui donna sa terre de Champigny.

La fille cadette de Jean II fut la bisaïeule du maréchal de la Meilleraie. C'est au maréchal de la Meilleraie dont il avait à se plaindre qu'un gentilhomme breton disait:—"*Si je ne suis pas maréchal de France, je suis du bois dont on les fait! Aussi, le deviendrez-vous, lui dit De la Meilleraie, quand on les fera de bois.*"

Jean V fut surintendant des finances sous Henri IV. Après la mort de Jérôme d'Hacqueville, en 1628, Louis XIII mit M. de Champigny à la tête du Parlement de Paris.

Jean VI, qui fut l'aïeul de notre intendant, épousa Marguerite le Charon. Cette alliance le fait beau-frère de César, duc de Choiseul, pair et maréchal de France. Cette famille Le Charon porte presque les mêmes armes que Le Charon, beau-père de Colbert, et je les crois parentes à un degré très rapproché.

Le neuvième chaînon dans la filiation, et le huitième du nom *Jean*, c'est notre intendant.

En 1699, il est administrateur conjoint de la colonie, le gouverneur étant mort. De Champigny voulut avoir la place, mais M. de Callières, plus puissant en cour, l'emporta.

En 1697, un fils de notre intendant—ce doit être Jean-Alphonse—servit à titre de lieutenant sur l'*Amphitrite*, mais le premier mai 1698, le roi lui donna une commission de capitaine, à la place du sieur de L'Espinay. Le 3 mai 1700, le roi lui accorde une compagnie, et le 18 mai 1701, le capitaine reçoit un congé de neuf mois.

Au mois de mai 1701, le roi nomme Jean Bochart intendant de la marine au Havre-de-Grâce, poste vacant, que la famille de M. de Champigny avait demandé au roi. En 1702, il retourne en France, et son fils l'accompagne, laissant sa place à M. de Courtemanche.¹

Le 5 octobre 1702, le Conseil assemblé, Bochart remet son autorité d'intendant à François de Beauharnois et part aussitôt pour la France. Il mourut au Havre-de-Grâce en 1720.

Il avait épousé Marie-Madeleine de Chaspoux,² dame de Verneuil et du Plessis-Savari, (morte en 1718) et non pas, comme Pont donné certains historiens, Madeleine Houel, veuve de Jean de Boissers.³

Madame de Champigny était cousine de M^{sr} de Laval au troisième degré.⁴ Il paraît qu'elle empêchait souvent la punition des coupables jugés par le Conseil Souverain. On s'en plaignit au ministre disant qu'elle agissait ainsi animée par des principes de charité mal entendue. Le ministre avisa l'intendant de se mêler de ces choses.

¹ Rapport de M. Richard sur les Archives du Canada.

² Fille de Jacques de Verneuil, trésorier de France, à Tours.

³ *Edits et Ordonnances*, I, p. 48.

Histoire des Canadiens-Français, IV, p. 42.

⁴ *Laval*, par Gosselin, 1901, p. 426.

Notre intendant eut quatre enfants :¹

1° Jean-Alphonse, prêtre, mort à Paris, 1723.

2° Jacques-Charles, né 22 septembre 1712.

3°, 4° Guillaume et Jean-Paul.

Jacques-Charles continua la lignée, et s'intitulait seigneur de Champigny, de Noroi et de Poinci, marquis de Sainte-Marie, en Amérique. Il fut gouverneur de la Martinique, où il mourut le 20 mai 1754. Sa femme était Marie-Madeleine de Boisseret, fille de Louis, marquis de Sainte-Marie. Les Boisseret étaient seigneurs d'Herblay.

Il y eut deux autres branches dans la famille Bochart sous le nom de Champigny; par Jean-Paul Bochart de Champigny, fils de Jean VIII (notre intendant) et par François Bochart, *dit* de Champigny, seigneur de Saron, second fils de Jean V.

Blason: *d'azur à un croissant d'or, abaissé sous une étoile de même.*

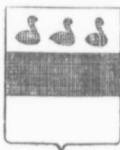
Il y a encore des Champigny en France.

¹ Dictionnaire de La Chesnaie-Desbois et Badier.

Sec. I, 1903. 6.

VIII

FRANÇOIS DE BEAUHARNAIS.



Dans les titres de la famille de ce nom l'on écrivait : *Beauharnois*, *Beauharnoy*, et de *Beauharnois*. C'est l'ancienne orthographe; aujourd'hui l'on remplace la lettre o par a.

Cette famille originaire de l'Orléanais nous intéresse tout particulièrement, car elle nous a donné un intendant, de 1702 à 1705; un gouverneur-général, de 1726 à 1747; et plusieurs autres de ses membres sont venus demeurer en Canada, durant plusieurs années.

Disons d'abord que cette famille, distinguée dans l'ordre de la noblesse par ses anciens services, soit dans le militaire, soit dans la principale magistrature, a produit en original les titres justificatifs de ses filiations depuis François de Beauharnais, seigneur de Miramion, etc., auteur du VI^e degré, et de plus une généalogie manuscrite dressée en 1644, par Jacques Girault, célèbre avocat au siège Présidial d'Orléans, à l'occasion sans doute, de quelque partage, qui était alors en litige.

Le premier Beauharnais enregistré dans cette filiation est Guillaume, seigneur de Miramion et de la Chaussée. Il épousa, le 20 janvier 1390, Marguerite de Bourges.

Détail curieux à noter: son fils aîné fut l'un des témoins au procès fait pour la justification de la Pucelle d'Orléans.

Aignan de Beauharnais, fils de François, (VI^e degré) épousa Marguerite de Choisy. Il eut un fils, qui se maria en 1645 avec Marie, fille de Jacques de Rubelles, conseiller et secrétaire du roi. Anne de Beauharnais, fille de François, devint la femme de Paul Phélypeaux, seigneur de Pontchartrain, le 11 juin 1605. C'est un parent du ministre de ce nom.

Marie-Anne, petite-fille de François II de Beauharnais (VII^e degré) épousa, le 16 septembre 1683, son cousin Jean Phélypeaux, comte de Montlhéry, etc., et intendant de Paris.

La trisaïeule du chancelier Séguier était une Beauharnais.

Au moyen de ces alliances, et d'autres faites par la suite, les Beauharnais acquéraient de l'influence.

Michel de Beauharnais, fils de François II, fut prêtre et aumônier de Gaston, duc d'Orléans.

Jean de Beauharnais, chef du VIII^e degré dans la généalogie de la famille, fut secrétaire de la chambre du roi Louis XIII; gentilhomme ordinaire de sa chambre, etc. C'est le grand-père de notre intendant et de notre gouverneur-général.

François (IX^e degré), père de nos fonctionnaires, est qualifié: chevalier, seigneur de la Boische, de la Chaussée, de Beaumont, de Beauville, etc. Il épousa, en septembre 1664, demoiselle Marguerite-Françoise Pyvart de Chastullé.

Voici la liste de leurs enfants:

1^o *Jacques*, capitaine au premier bataillon du régiment du Maine, tué au siège de Mayenne.

2^o *François* de Beauharnais, qualifié chevalier, baron de Beauville, seigneur de la Chaussée, de Beaumont, etc., conseiller du roi en ses conseils, et intendant de ses armées navales, et qualifié aussi, Haut et Puissant Seigneur, dans les actes qui le concernent; fut successivement commissaire de la marine; commissaire des armées navales; intendant de justice, police et finances des pays de la Nouvelle-France, Acadie, île de Terre-Neuve et autres pays de la France Septentrionale, le 1^{er} avril 1702. Il est nommé à l'intendance générale de la marine en 1704, mais il ne partit du Canada qu'en l'automne de 1705. Le 1^{er} janvier 1706, le voilà intendant de l'armée navale du roi¹ commandée par le comte de Toulouse. Le 2 avril 1707, par un brevet du roi, il obtient le "Port Maltais", en Acadie, la rivière comprise, de quatre lieues de front sur deux de profondeur, tirant du côté de la Hève, à l'est, quart nord-est, avec les îles et îlettes adjacentes avec droit de haute, moyenne et basse justice, et le 25 juin, de la même année, cette terre est érigée en baronie sous le nom de Beauville.

Le 1^{er} janvier 1710, il est intendant de la marine, ayant inspection générale sur les classes des officiers, mariniers et matelots du royaume. Le 24 mars suivant, il passe intendant de la marine à Rochefort,² puis intendant de la justice, police et finances de la généralité de La Rochelle, le 30 du même mois, et commissaire départi pour l'exécution des ordres du roi dans le pays d'Aunis et îles adjacentes, et dans les provinces de Saintonge et d'Angoumois; intendant des armées navales dans la mer Océane, et enfin, intendant général des armées navales, le 1^{er} avril 1739.

Il avait épousé demoiselle Anne des Grés, morte sans enfants, le 24 septembre 1731, âgée de 63 ans.

¹ Succédant à M. Herbaut tué dans un combat.

² Il y est encore intendant en 1723. (*Rapport de M. Richard, sur les Archives*).

Cet intendant fit un court séjour en Canada. Il débarqua à Québec le 29 août 1702.¹

L'intendant de Beauharnais fit enregistrer sa commission datée à Versailles, le 1^{er} avril 1702, et parut officiellement au Conseil à Québec, le 5 octobre 1702.

Il fit une traversée heureuse et très courte pour la saison dans laquelle il était parti de France.

En chemin, le vaisseau qui le portait fit deux prises anglaises, l'une à la hauteur des Açores, et l'autre, sur le grand banc de Terre-Neuve.

M. de Beauharnais parut pour la dernière fois sous le caractère d'intendant, au Conseil, le 17 septembre 1705; les messieurs Raudots, ses successeurs venaient de débarquer à Québec.

Notre intendant mourut le 8 octobre 1746, âgé de 81 ans, après 60 ans de service.

3^o Jean François.



4^o Notre gouverneur, Charles de Beauharnais, chevalier de la Boische, reçut le titre de marquis dans les provisions du roi le nommant au poste de gouverneur du Canada. En 1686, il fut admis dans les gentilhommes gardes de la marine, ensuite enseigne le 1^{er} janvier 1696. En 1697, il se rend à Brest, et s'embarque sur le *Superbe*, pour faire les fonctions de commissaire sur l'escadre du marquis de Nesmond. Il passe capitaine d'une compagnie franche d'infanterie de la

¹ Corr. Générale, Can., Vol. XX, folio 106.

marine, le 18 janvier 1699; capitaine de frégate, 9 mai 1707; capitaine de vaisseau, 23 avril 1708; chevalier de Saint-Louis et gouverneur du Canada, le 11 janvier 1726; commandeur surnuméraire de l'ordre militaire de Saint-Louis, le 22 mars 1732; chef d'escadre des armées navales, le 1^{er} mai 1741, et lieutenant-général d'icelles, le 1^{er} janvier 1748.

Il parvint à tous ces grades par ses services signalés, et donna des marques de la plus grande valeur dans toutes les occasions qui se présentèrent.

Il épousa, le 6 août 1716, Rénée Pays, veuve de . . . Galichon, et de Pierre Hardouineau, seigneur de Laudanière, etc.¹

Il mourut le 12 juin 1749.

5^e Claude de Beauharnais de Beaumont qui continue la lignée, formant le dixième chaînon ou degré, prit pour femme le 11 mai 1713, Rénée Hardouineau, fille de Pierre, et de Rénée Pays.

Si vous voulez vous égayer, établissez les nouveaux liens de parenté entre les deux frères Charles et Claude, causés par leurs mariages.

Claude de Beauharnais de Beaumont vint en Canada.

La sœur Juchereau, dit dans son *Histoire de l'Hôtel-Dieu, de Québec*:—" Le vaisseau du roi, le *Héros*, était proche; il était commandé par M. Beaumont, frère de M. de Beauharnais, ci-devant intendant du Canada.

Dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, de Lévis, numéro d'octobre 1897, à la page 156, M. Sulte dit:² " *Claude-Charles*, autre neveu, etc, vint au Canada, et, en 1729, il obtint la seigneurie de Beauharnais." Ce ne peut être que M. de Beaumont, frère de notre intendant. Dans la généalogie de la famille que j'ai par devant moi, il n'y eut qu'un Claude, neveu de l'intendant François et du marquis Charles, et ce Claude fut comte et créa la seconde branche des Beauharnais.

Nous en reparlerons dans un moment.

Claude, frère de François, fut lieutenant et capitaine, et vint en Canada. En 1703, il commandait la flûte la *Seine*, ayant ordre de venir en Amérique prendre un chargement de mâts, pour la France.

En 1729, il obtint la seigneurie de Beauharnais; il était alors lieutenant de vaisseau. " On le retrouve avec le titre de chevalier de Saint-Louis (1740-1) et qualifié de *Sieur de Beaumont*, dit M. Sulte. — Mais sans doute! c'était son titre en propre, dans la famille. — M. Sulte ajoute:—" C'est peut-être lui qu'on nommait également le chevalier de Beauharnais, et qui figure comme enseigne en pied, en Canada (1739)." C'est soit lui ou son fils, Claude.

¹ D'Hozier, *Armorial de France*, registre V, pp. 75-93.

² M. Sulte s'était informé en partie dans *Ferland* et *Daniel*.

6^o Guillaume de Beauharnais, chevalier de Beauville, servit 40 ans dans le corps de la marine; fut successivement gentilhomme garde de la marine, 1697; lieutenant d'infanterie au Canada, 1702;¹ capitaine d'une compagnie du détachement de la marine, en Canada, le 1^{er} juin 1704; blessé d'un coup de fusil au bras dans un combat naval, où il se trouva en 1705. Enseigne de vaisseau, le 1^{er} novembre 1705; aide-major des armées navales et du port de Rochefort, et capitaine d'une compagnie franche d'infanterie de la marine, le 20 avril 1711; lieutenant de vaisseau, 1711; chevalier de Saint-Louis, le 23 décembre 1711, reçu le 20 janvier 1724, (le 8 septembre 1723, il commandait la flûte le *Chameau*); enfin, capitaine de vaisseau, le 10 mars 1734. Il finit ses jours à St-Domingue, l'an 1741.

7^o Jeanne-Elisabeth, mariée à Michel Bégon, intendant du Canada.

8^o Anne.

9^o Catherine.

Claude de Beauharnais, chevalier de Beaumont, avons-nous dit, continue la descendance.

De son mariage à Rénée Hardouineau, il eut:

1^o *François*.

2^o *Claude*.

François fut gouverneur des îles de la Martinique, Guadeloupe (1756), etc. Il naquit à La Rochelle, le 8 février 1714. Le roi érigea sa terre de la Ferté-Aurain en marquisat, et François prit le titre de marquis de la Ferté-Beauharnais. C'était en récompense des services que cette famille avait rendus au roi.

Son union avec sa cousine germaine, Marie-Anne-Henriette Pyvart de Chastullé, date du 13 septembre 1751. Il en eut:

1^o *François*, mort en bas âge.

2^o Un autre *François*, né à La Rochelle, le 12 août 1756.

3^o *Alexandre-François-Marie*, né à la Martinique, le 28 mai 1760.

Claude, fils de Claude de Beauharnais de Beaumont, naquit à Rochefort, le 16 janvier 1717. Il fut pendant quatre ans commandant de l'artillerie en Canada (1745). C'est lui qu'on rencontre aux environs du Détroit en 1747, sous le nom de chevalier de Beauharnais.

Ce Claude est le seul du nom, neveu de notre gouverneur, et, comme en 1729, il n'aurait eu que douze ans, il est impossible que ce soit lui qui obtint, à cette date, la seigneurie de Beauharnais, et qui fut en même temps lieutenant de vaisseau. C'était plutôt son père, qui portait le même nom.

Claude, le jeune, en récompense de ses services fut créé comte des Roches-Baritaud.

¹ Il remplaçait M. de Sabrevois.

De son union à Marie-Anne-Françoise Mouchard, du 1^{er} mars 1753, nous comptons :

1^o *Claude*, né le 26 septembre 1756.

2^o *Marie-Françoise*, née le 7 septembre 1757.

3^o *Anne-Amédée*, né le 8 janvier 1760.

Alexandre-François-Marie, vicomte de Beauharnais, épousa Joséphine Tascher de la Pagerie, vers 1780, alors qu'elle avait à peine douze ans. Leur fils naquit en 1781. On connaît le sort glorieux et triste de cette femme.

La famille de Beauharnais blasonne comme suit : *D'argent à une fasce de sable, surmontée de trois merlettes de même.*

Devise : *Autre ne sers.*

Le titre, par alliance, est tombé entre les mains d'une famille russe.

IX

JACQUES ET ANTOINE-DENIS RAUDOT, HUITIÈME ET NEUVIÈME INTENDANTS.



Cette famille est originaire d'Arnay-le-Duc, en Bourgogne. Ce village est tout près de Dijon, et sa population aujourd'hui ne dépasse pas quatre mille âmes.

Le premier des Raudots qui vint se fixer à la Côte d'Or, y arriva vers 1360. Son fils fut à la tête d'une fonderie de canons pour Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, puis inspecteur de son artillerie.

C'est le 1^{er} janvier 1705 que le roi appela à l'intendance du Canada, Jacques Raudot, et lui adjoignit en même temps, pour assistant, son fils Antoine-Denis, pour servir au cas de maladie ou autre empêchement du père, et surtout lorsque celui-ci serait absent et éloigné de Québec de plus de dix lieues. Ils avaient entrée, séance, voix et opinions délibératives, au Conseil Supérieur, avec cette particularité, cependant, que si leurs voix se trouvaient conformes elles ne pouvaient compter que pour une.

Jean Raudot, père de Jacques, possédait les seigneuries de Bazarne et du Coudray. Jean, par son mariage avec Marguerite Talon,¹ s'acquerrait l'influence de cette famille, ainsi que celle des Phélypeaux, comtes de Pontchartrain, et d'autres, assez importantes.

Jacques naquit en 1647. Il passa successivement aux charges suivantes: conseiller au Parlement de Metz (1674), puis à la Cour des Aides, à Paris (26 mai 1678). Ce fut avant de venir au Canada. Il était considéré bon juge, à Paris, mais ses affaires étaient en mauvais état, et c'est peut-être dans l'espoir qu'il y pourrait remédier que ses parents lui firent avoir l'intendance du Canada.

Jacques Raudot était plein d'esprit, d'une conversation agréable et aisée, et parlait bien de toutes choses. Il possédait l'histoire de tous les pays, et s'entretenait familièrement avec tout le monde. Il aimait beaucoup la jeunesse, et lui procurait chez lui d'honnêtes plaisirs. Son divertissement ordinaire était un concert mêlé de voix et d'instruments.

Le fils, Antoine-Denis (né en 1679) avait d'abord été conseiller, puis inspecteur général de la marine à Dunkerque, avant d'être adjoint à son père. On avait bonne opinion de lui à la cour, car il parlait peu et paraissait sage.

Les deux intendants se partagèrent la besogne, et ils y allèrent de mains fermes, ce qui ne manqua pas de blesser quelques-uns de nos Canadiens, mais comme les deux fonctionnaires avaient bonne cause et comptaient de puissants protecteurs sur les marches du trône, leur triomphe s'assurait de suite.

La sollicitude des messieurs Raudot pour l'avancement de la Nouvelle-France fut réelle et leur fit concevoir des projets grands et nobles, détaillés et raisonnés avec une précision admirable et appuyés de preuves solides.

Ils s'intéressèrent fortement aussi au développement de l'agriculture, ainsi qu'à la police de Québec et de Montréal.

Jacques Raudot avait en Canada un autre fils qui s'appelait Jacques-Denis Raudot de Chalus, né en 1685. Il obtint pour lui, ainsi que pour son neveu Dusty, Sieur de Zély, une lieutenance (1707). Le 10 mai 1710, le monarque accorda à ce fils cadet la première compagnie vacante au Canada, mais il est probable que lorsque le père retourna en France, l'année suivante (1711), son fils dût le suivre.² Jacques

¹ Omer Talon, intendant de la maison et affaires de M. le duc de Beaufort, était son frère. Denis Talon, avocat-général au Parlement de Paris, se trouvait être son neveu.

Le grand-père du Comte de Pontchartrain, ministre de la marine, avait épousé Marie Talon, cousine de Marguerite.

² En 1713, il reçoit un brevet d'enseigne de vaisseau. L'année suivante il se noie à l'Île de Sable. Il était alors capitaine.

avait demandé au ministre de Pontchartrain d'être fait conseiller d'honneur en la Cour des Aides, mais le ministre lui manda que cela ne se pouvait et qu'il lui ferait comprendre à son retour que cette grâce lui serait absolument inutile dans son état. Il ajoutait qu'il discuterait avec lui ce qui pourrait mieux lui convenir. De Pontchartrain, à la rentrée de Jacques en France, ne trouva mieux que de le prendre comme l'un de ses principaux commis.

Il fut en outre conseiller de marine, sa nomination datant de 1709.

Il mourut en 1728, âgé de 81 ans.

Antoine-Denis, rappelé un an avant son père, fut nommé intendant-général des classes des matelots du royaume. Il fut en même temps premier commis de la maison du roi, et directeur de la compagnie des Indes. Il succéda à son père comme conseiller de marine, position qu'il conserva jusqu'à sa mort, en 1737.

Antoine ne laissa pas de postérité,¹ et il nous est impossible d'annoncer présentement si Jacques-Denis Raudot continua la descendance, ou si ce furent ses oncles, Jean-François et Louis-François; mais descendance il y a, puisque la famille existe encore de nos jours. Après la fin prématurée de M. Raudot de Chalus, en 1714, nous trouvons Jean Raudot, seigneur d'Orbigny, qui acheta une charge de secrétaire du roi. Il restait alors seul de cette famille autrefois si nombreuse. Il eut un fils: Auguste, maire d'Avallon et député de l'Yonne, de 1816 à 1832, année de son décès. Auguste avait trois fils: Jacques-Henry, Claude-Marie et François-Alphonse.

Quelques-uns de nos historiens connaissent la brochure de Claude-Marie Raudot, sur ses ancêtres: Jacques et Antoine-Denis; ils ont pu y cueillir beaucoup de renseignements sur ces "*deux intendants de la Nouvelle-France sous Louis XIV.*" Aujourd'hui nous avons pu donner d'autres détails supplémentaires, grâce à l'obligeance charmante du fils de François-Alphonse, M. René Raudot.

Messieurs Raudot ont pour armoiries: *D'azur au chevron d'argent, chargé de trois trèfles de sinople, et accompagné en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'un croissant du même.* (Annuaire de la noblesse, 1873).

¹ La sœur d'Antoine, Marguerite-Françoise, a épousé, en 1705, Claude-Marie de Girard, marquis d'Espeulles. Par cette union, la seigneurie de Bazarne, à 8 lieues d'Avallon, passa aux Messieurs Girard. M. le général marquis d'Espeulles, auquel nous nous sommes adressés pour avoir, si possible, des informations et les portraits de nos deux intendants, s'est donné beaucoup de peine pour nous être agréable, mais ses recherches parmi ses papiers et même à la Bibliothèque Nationale n'ont rien produit à son regret, car M. le marquis s'intéresse à notre histoire; outre qu'il est parent de Messieurs Raudot, il est aussi arrière-petit-neveu du marquis de Montcalm.

X

MICHEL BÉGON, DIXIÈME INTENDANT.



La famille Bégon est noble et originaire de Blois, et fut l'une des plus considérables de ce pays, mais elle doit son principal lustre à Michel Bégon, troisième du nom, qui s'est rendu recommandable par son amour pour les Belles-Lettres et par son zèle pour tout ce qui regarde le bien public.

Ce personnage fut le père de Michel Bégon, intendant du Canada (1712-26). Il vit le jour à Blois, le 26 décembre 1638.¹ Sa première charge publique fut celle de garde-scel du présidial de sa ville natale, puis il passa à la présidence de ce tribunal, en 1665. A cette époque, parmi les fonctionnaires royaux, une nouvelle figure prenait un relief

¹ D'après *Colbert par Clément*, tome III, page 220, il est né en 1628, et cela s'accorderait mieux avec l'idée de son mariage en 1648.

brillant. Ce fut, Jean-Baptiste Colbert, le plus grand des ministres français. Michel (III) Bégon, dont la cousine, Marie Charon, avait épousé, en 1648, Colbert, devait bénéficier, cela se comprend, de cette alliance.

Grâce à la protection du ministre, son parent, il change de carrière, et le voilà bientôt (1677) trésorier de la marine, à Toulon d'abord, puis à Brest. Commissaire général de la marine en 1680. En 1681, il est nommé à l'intendance du Havre.¹ Depuis quelque temps déjà, Colbert avait songé à son cousin Michel pour l'envoyer au Canada, et les provisions étaient remplies de son nom, mais le ministre changea d'idée, pour lui donner l'intendance des îles françaises, en Amérique (1 mai 1682), et ce fut le beau-frère de Bégon, M. de Meulles, qui passa au Canada, au même titre.²

Aux Antilles, Michel III rétablit l'ordre et fit des règlements sages pour la justice et la police de cette colonie.

En 1685, il retourne en France, s'en allant à Marseille, à l'intendance des galères. Enfin, on le voit occuper successivement la charge de conseiller d'honneur à Aix (1686), d'intendant de la marine à Toulon, à Rochefort (1688),³ et à La Rochelle.

Pour terminer ces lignes sur Michel III, disons qu'il a acquis sa célébrité à cause de son cabinet de médailles, d'antiquités, d'estampes et de coquillages, recueillis dans les quatre parties du monde; par sa bibliothèque et pour avoir fourni à Perreault les matériaux pour *l'Histoire des hommes illustres de France*.⁴

Bégon mourut le 14 mars 1710, et fut enterré dans l'église des Capucins, à Rochefort.

C'est de cet homme illustre que naquit, vers 1674, Bégon (Michel IV), intendant du Canada, de 1712-1726.

De son mariage avec Madeleine Druillon, Michel III a laissé:

1° Michel (IV du nom).

2° Scipion-Jérôme.

3° Claude-Michel.

4° et 5° Deux filles religieuses.

6° Madeleine, mariée en 1686 à Joseph d'Arcussia, d'une ancienne noblesse de Provence.⁵

¹ J. E. Roy, *Notes sur l'Intendant Bégon*, Bulletin des Recherches Historiques, vol. IV, p. 265.

² M. Dudouyt à Mgr de Laval, 26 mai 1682.

³ Il était à Rochefort en 1698.

⁴ Bibaud, *Je*, Panthéon Canadien, p. 27.

⁵ M. D'Arcussia mourut jeune, étant officier des galères du roi, lors du bombardement d'Alicante. Il laissa deux fils. (*Dict. LaChesnaye-des-Bois*, p. 703).

7^e *Catherine*, mariée à Roland-Barrin de la Galissonnière, lieutenant général des armées du roi.¹

8^e *Agnès*, mariée à Pierre-Alexandre de Foyal de Donnery, gouverneur de Blois.

Prenons d'abord Michel IV, c'est le premier en liste, et c'est lui qui nous intéresse plus particulièrement. Nous reviendrons à Scipion et à Claude ensuite.

Michel Bégon, chevalier, seigneur de la Picardière, Marbelin, St-Sulpice, Pommeraye, de la Sistière, de Sérigny, de Meunes, etc., était inspecteur général de la marine et ordonnateur au département de Rochefort, depuis 1707, sinon plus tôt, lorsqu'il fut nommé, le 31 mars 1710, intendant de la justice, police et finances, au Canada, en remplacement de MM. Raudot. Il était aussi conseiller du roi en ses conseils et au Parlement de Metz, en Lorraine.

Le décès de son père, arrivé le 14 mars 1710, retarda son départ pour le Canada.

François de Beauharnais, qui avait été intendant du Canada quelques années auparavant, venait d'être appelé au poste de Rochefort (24 mars 1710). Bégon le rencontra, fit aussi la connaissance des autres membres de la famille de Beauharnais, et l'année suivante (1711), il épousa Jeanne-Elisabeth de Beauharnais, sœur des Beauharnais qui furent, l'un intendant, l'autre gouverneur de la Nouvelle-France. Cette union l'apparentait avec les Phélypeaux, comtes de Pontchartrain, alors ministres (1696-1715).²

Bégon partit de France en juillet, sur le *Héros*, commandé par son beau-frère, le lieutenant Beauharnais de Beaumont. Il mit pied à terre à Québec en 1712; sa femme l'accompagnait. Son frère Claude-Michel avait aussi fait la traversée, car le roi venait de lui accorder l'expectative d'une compagnie au Canada, pour la première vacance.

Le 5 janvier 1713, le feu se déclara au palais de l'intendant, et telle fut la célérité des flammes, que Bégon et sa femme eurent peine à se sauver. Madame Bégon, suffoquée par la fumée dans sa chambre, fut obligée de briser les carreaux de sa fenêtre pour avoir de l'air pour respirer. Deux de ses femmes périrent dans cette conflagration. Brisset, le valet de Bégon, voulant sauver une partie de la garde-robe de son maître, périt aussi. Son secrétaire se sauva nu-pieds, vers la rivière, en face, et se gela tellement qu'il en mourut quelques jours après, à l'Hôtel-Dieu.

¹ On a souvent donné ce M. de la Galissonnière comme l'administrateur de la Nouvelle-France; mais le premier était le père, l'autre le fils. (*Ignotus*, *La Presse*, Montréal, 8 mars, 1902, et *Can. Corr. Gen. F.*, vol. 93, p. 85).

² Pour parenté entre Beauharnais et Phélypeaux, voir article sur François de Beauharnais.

Bégon perdit dans ce feu des effets évalués à trois mille livres, et 1700 livres en monnaie de carte.

Le palais fut ensuite reconstruit aux frais du roi sous la direction de Bégon.

Pour l'indemniser de ses pertes, le roi lui fit une gratification de trois mille livres, répétée plusieurs années de suite.¹

Bégon, il semble, a voulu, dans les premières années de sa charge au Canada, jouer un peu le rôle que devait pratiquer en grand, plus tard, le triste sire: Bigot!

A la date du 17 juillet 1715, le ministre mandait au frère de l'intendant, à l'abbé Bégon, que:—"Il ne peut payer en argent les appointements de son frère, mais par des assignations et des rentes, s'il y consent.² Il ne peut rien faire de mieux, et la conduite de son frère au Canada ne mérite pas de faveurs. Il vient de toutes parts un concert de plaintes contre lui d'une gravité exceptionnelle. Il veut se rendre maître du commerce du Canada, ayant fait construire pour cette fin quatre vaisseaux à La Rochelle. Il (*Bégon*) a envoyé deux navires aux Iles, chargés de blé et de farine, alors qu'il défend l'exportation, causant par là une émeute à Québec. Il a fait sceller tous les bluteaux des particuliers afin d'être seul à faire des farines. Il a vendu des blés à 16 livres le minot qui n'aurait pas valu plus de 4, s'il ne s'en était pas rendu maître, et qu'il n'eût pas empêché tout le monde d'en acheter. Il a voulu contraindre les marchands à livrer au sieur Haymard, son homme de confiance, des farines à trente livres le baril, alors que par l'augmentation dont il était lui-même la cause, elles valaient 60 livres. Il se rend absolument maître du commerce du Canada, et les gens sont perdus sans ressource, si on ne met un terme à son avidité. S'il revient encore des plaintes aussi générales, il en informera le roi. Il espère qu'il s'appliquera à réparer tout le mal qu'il a fait."

Quatre jours auparavant, le ministre avait écrit à l'intendant dans le même sens. Il faut croire que cette admonition eut un bon effet, car il n'y eut plus de plaintes semblables formulées durant la balance du terme que servit Michel (IV) en Canada.

En 1724, M. Bégon reçoit l'intendance du Havre, en France.

Le chevalier Edmé-Nicolas Robert part pour relever Bégon de charge, mais il tombe malade en route, et meurt en mer.

En 1725, M. Guillaume de Chazelles est à son tour appelé à l'intendance du Canada, mais le vaisseau qui le porte, le *Chameau*, par une

¹ Le ministre à Bégon, 16 juin 1716.

² D'après procuration datée à La Rochelle, 10 juillet, 1712, l'abbé Bégon s'occupait en France des intérêts de son aîné.

tempête, donne sur un récif, près de Louisbourg, et la perte est entière, corps et biens.

Ces deux événements déterminent Michel Bégon à demeurer encore quelque temps à Québec. Enfin, en novembre 1725, M. Claude-Thomas Dupuy est nommé pour le remplacer; il arrive en août 1726 à Québec.

Le dernier procès-verbal des séances du Conseil Souverain, signé par Bégon, comme intendant, est daté du 15 avril 1726. Il s'embarqua pour la France le 16 octobre de la même année.¹ Le 23 novembre suivant il mandait de Rochefort, au ministre, toute la joie qu'il éprouvait de revoir son pays après une absence de quatorze ans.

Le Havre-de-Grâce est dans la Normandie. Quel stage Bégon eut-il à faire à cet endroit comme intendant? Je n'en sais rien, mais en 1737, et probablement avant, il était intendant de justice, police et finances de la marine, au département de Normandie, avec résidence à Rouen, tel qu'il appert au contrat de mariage de sa fille: Jeanne-Elisabeth, avec M. de Lorgénil.

De son alliance avec Jeanne-Elisabeth de Beauharnais, Michel (IV) Bégon, eut, selon le *Dictionnaire Généalogique* de M^{sr} Tanguay:

1^o *Michel*, baptisé le 10 mai 1713, à Québec. Il vécut à peine deux années (15 mars 1715);

2^o *Un enfant* né et décédé le même jour, 13 septembre 1714;

3^o *Jeanne-Elisabeth*, née le 27 août 1715, baptisée le 14 mars 1717, à Québec, dans la chapelle du Palais. Parrain: messire François Bégon, chevalier, conseiller du roi, grand'maitre des Eaux et Forêts de France, département de Blois et Berry, en vertu de sa procuration passée au sieur Jean Martel, seigneur de la rivière St-Jean, Acadie. Elle épouse le 22 février 1737, Louis-François-Nicolas de Lorgénil, seigneur de Lorgénil et de Chalonge, etc. Elle mourut en 1739, laissant une fille qui devint religieuse. Lorgénil se remaria en 1740, avec Louise-Jeanne de Saint-Germain.

4^o *Michel* (V) né le 22 février 1717, baptisé le 28 de ce mois, par M^{sr} de St-Valier, et filleul de M. de Vaudreuil, gouverneur. Nous re-parlerons de cet enfant plus loin.

5^o *Marie-Madeleine*, baptisée le 8 septembre 1718.

6^o *Catherine*, le 25 août 1719.

7^o *François-Louis*, le 23 février 1723, et inhumé deux ans plus tard, le 1^{er} mai 1725, dans l'église de Québec.

8^o *Un dernier enfant*, né et mort le même jour, 19 mars 1728.

¹ Extrait du *Journal des Jésuites*, 1710-1769. Voir l'*Abeille*, vol. XI. 1878. janvier, 19.

L'intendant Bégon avait acheté le fief de Grand-Pré, situé à la Canardière. Il y fit bâtir une tannerie et des moulins. Il mourut en 1740.

Scipion-Jérôme, le deuxième fils de Michel Bégon et de Madeleine Druillon, né à Brest, en 1681, mort le 28 décembre 1753;¹ docteur en théologie en 1708; abbé de St-Germain-de-Fleix en 1713; vicaire-général de l'évêque de Beauvais; conseiller du roi en son Conseil d'Etat; évêque-comte de Toul; prince du Saint-Empire.

Claude-Michel Bégon, le troisième fils de Michel III, d'abord enseigne des vaisseaux du roi à Rochefort; lieutenant en 1714; capitaine de Compiègne, et obtint la Croix de St-Louis, en juillet 1718.

Il fut gouverneur des Trois-Rivières.

Claude-Michel naquit en 1683 et mourut à Montréal, le 1^{er} mai 1748.

Le 19 décembre 1718, il avait épousé à Montréal, Marie-Elisabeth Robert,² fille d'Etienne Robert, sieur de la Mirandière, lieutenant et ingénieur, puis capitaine des troupes.

Tanguay leur donne:—

1^{re} *Marie-Catherine-Elisabeth*, baptisée le 28 octobre 1719. Mariée le 17 novembre 1737, à Montréal, à Honoré de Villebois, sieur de la Reuvillière, conseiller du roi, etc. Elle fut inhumée à Montréal, le 21 septembre 1740.

2^o *Marie-Louise-Genève*, baptisée le 4 juin 1721, sépulture le 3 janvier 1722.

3^o *Claude*, baptisé 6 juin 1724.³

M. J.-Edmond Roy, dans son essai sur *Bégon*, publié dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, de Lévis, vers la fin de son article, disait: "que l'évêque-comte de Toul céda la collection d'étampes, médailles, etc., du collectionneur Michel Bégon, à son neveu, *M. Bégon*, conseiller honoraire au Parlement de Metz, et intendant de la marine, alors en résidence à Paris," et il posait la question, qu'il ne pouvait résoudre pour le quart d'heure: "Ce neveu était-il le fils de l'ancien intendant ou bien du gouverneur des Trois-Rivières?"

Nous répondons:—"Le fils de l'intendant," et nous ajouterons que *Michel* (c'était aussi un *Michel*) qui continue la descendance, fut intendant de la marine, à Dunkerque. Il prit pour femme, le 3 juin 1743, Anne-Françoise de Pernot, morte le 4 août 1745, dont:

Michel (VI) né le 28 juillet 1745—mort en avril 1747.

¹ D'après le *Dictionnaire de la noblesse*, par De-la-Chesnaye-Des-Bois et Badier, Scipion-Jérôme avait 77 ans à sa mort.

² Elle retourne en France, en 1749, avec M. de la Gallissonnière, administrateur du Canada, neveu de feu son mari.

³ Il est garde du pavillon à Brest, en 1749, à bord de la *Diane*.

La fameuse collection de monnaies, étampes, etc., fut offerte à la bibliothèque du roi par le neveu de Scipion-Jérôme: Michel V, fils de l'intendant du Canada.

Une cousine de notre intendant épousa, le 29 novembre 1718, Joseph-Charles de Vimeur de Rochambeau.

Il y eut deux ou trois branches ou maisons connues sous le nom de Bégon: Bégon de la Rozière, Rouxière, etc., et, après examen de leur généalogie, etc., nous sommes portés à croire que ces branches étaient du même tronc.

Les Bégons blasonnent: "*d'azur au chevron accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un lion, le tout d'or*"

XI

EDMÉ-NICOLAS ROBERT, ONZIÈME INTENDANT.

Le 22 février 1724, Edmé-Nicolas Robert, chevalier, conseiller du roi, en ses conseils, et au Grand Conseil, fut nommé intendant en remplacement de M. Bégon.

Le chevalier était issu de la famille Robert, originaire de l'Orléanais et de Paris, dont les chefs eurent qualité de seigneurs de Villetaneuse, de la Fortelle et de Pesselières.¹

Antoine Robert, anobli en 1481 par Louis XI, est le premier degré généalogique enregistré par le juge d'armes de France. Il finit à Amboise, mais il eut son épitaphe posée au cinquième pillier de l'église St-Paul, à Orléans.

Il eut postérité: c'est la branche de Villetaneuse. Louis Robert, que nous donnons comme premier intendant du Canada, était seigneur de la Fortelle; il n'eut que deux filles, bien mariées, dont une l'apparenta à Colbert.

Le chevalier Edmé-Nicolas appartenait à la branche cadette des Robert, de Pesselières. Vers 1716-18, il occupait une charge royale au port de La Rochelle.

Tous les membres de cette famille ont été fonctionnaires publics, et il n'y a jamais eu de plaintes formulées contre eux durant leur terme d'office.

D'après l'inventaire des effets, que le chevalier Robert emportait avec lui au Canada, on constate que c'était un homme ayant assez d'aisance, et la composition de sa bibliothèque nous donne une opinion agréable de son érudition.

¹ D'Hozier, *Armorial Général*, Registre III.

Le 18 juillet 1724, ses préparatifs de départ terminés, il fit ses adieux aux ministres. Le 24, il s'embarquait à La Rochelle sur le *Chameau*, avec sa femme, Marie-Anne Picard de Mauny,¹ et son fils unique, Edmé-Antoine, âgé de onze ans. Son secrétaire, M. de Mousseau, et plusieurs domestiques l'accompagnaient. Il avait fait embarquer plus de *cent cinquante ballots*² d'effets, comprenant tous ses meubles, sa garde-robe et sa bibliothèque.

Depuis quelque temps M. Robert ne se sentait pas bien : pas assez mal cependant pour différer son voyage, et il s'embarqua, mais le soir du départ du navire, il empira et rendit l'âme.

Le lendemain, son corps fut jeté à la mer, le vaisseau étant encore en vue des côtes.

Madame Robert soutint cette affliction avec beaucoup de vertu et de force d'esprit. Madame de Vaudreuil, qui était à bord, fit tout ce qu'elle put pour adoucir les peines de la malheureuse veuve et la consoler. Rendue à Québec, la femme du gouverneur manda au ministre cette nouvelle et le pria d'essayer d'obtenir pour madame Robert une pension considérable.³

À Québec, madame Robert se retira à l'Hôtel-Dieu, refusant un appartement au château, que M. de Vaudreuil voulait lui faire accepter.

Le Conseil Souverain, par arrêt du 14 octobre, ordonna un service à la cathédrale pour le repos de l'âme de feu le chevalier Robert.

Afin de pouvoir faire l'inventaire des effets de l'ex-intendant, Bégon nomma le marquis de Vaudreuil, le commissaire-ordonnateur d'Aigremont, le procureur-général Collet, les conseillers Sarrazin, de Lamoignon, de Lotbinière et Lanouiller, pour élire un tuteur à Antoine, fils mineur du chevalier.

Madame Robert fut choisie tutrice, et M. Collet, subrogé-tuteur. L'inventaire se fit le 16 octobre. Madame Robert et son fils retournèrent en France, aux premiers jours de novembre, par le *Chameau*.

Les armes du seigneur de Pesselières sont les mêmes que celles de la Fortelle : *D'azur à trois pattes de griffon d'or, posées deux et une*.

¹ D'Hozier place les Mauny en l'Orléanais et à Paris, tout comme les Robert.

² Frontenac n'en emporta que 18, lorsqu'il vint à Québec.

³ On avait déjà accordé 3,000 livres à DuChesneau pour couvrir ses frais de déplacement, ce qui motivait la supplique de madame de Vaudreuil.

XII

GUILLAUME DE CHAZELLES, DOUZIÈME INTENDANT.



Le 2 novembre 1724, M. Bégon remerciait le ministre de l'avoir nommé intendant du Havre.

M. de Chazelles vint le remplacer. Il s'embarqua, probablement à Rochefort, en juillet 1725, sur la flute *le Chameau*.

Le vaisseau était un peu en dehors de sa course, lorsqu'il arriva près des côtes de l'Acadie, la nuit du 27 au 28 août, lorsqu'un coup de vent du sud-est, très violent, le jeta sur les récifs de l'île Porte-Nové, et le naufrage fut complet. Des pêcheurs vivant à Lorembec, vis-à-vis l'île, déclarèrent le lendemain n'avoir jamais vu tempête aussi effrayante. L'île est située à neuf milles environ de Louisbourg. Le lendemain du sinistre, la mer jeta sur le rivage, au Petit Lorembec, les cadavres des passagers et de l'équipage du *Chameau*. Au nombre des premiers ramassés, il y avait M. de Chazelles; M. Chaviteau, pilote du vaisseau, et l'un des plus pratiques de ces mers, au dire de Montcalm;¹ M. La Gesse, fils de Ramezay. Ces trois furent inhumés au Petit Lorembec. La commission de l'intendant ainsi que d'autres papiers vinrent à terre, et furent renvoyés en France.

Le gouverneur de Louisbourg dépêcha aussitôt un petit bateau acadien à M. de Beauharnais pour l'informer du triste événement.

* * *

Il existait dans la Haute-Auvergne, jadis, deux fiefs importants, du nom de Chazelles: l'un, dans la paroisse d'Auriac, entre Bresle et Massiac, possédé de temps immémorial par la maison Chavagnac; l'autre est un chef-lieu de commune du canton de Ruines, près de Saint-Flour, et c'est vraisemblablement ce dernier qui a donné son nom à la famille de Chazelles, de noblesse d'ancienne extraction, qui fait l'objet de cette notice, qui est connue depuis Gérard de Chazelles, vivant en 1266, et Pons de Chazelles, damoiseau, en 1286.

Guillaume de Chazelles forme le huitième chaînon dans la filiation. Il était écuyer, conseiller du roi, lieutenant et magistrat en la

¹ Journal de Montcalm, p. 46.

viguerie royale de Roquemaure. Il épousa, le 26 octobre 1660, Jeanne de Zanobis, dont il eut:

1^o *Jean-Pierre*;

2^o *Henri*, mort en 1725, intendant du Canada.¹

3^o *François*;

4^o *Jean*;

5^o *Guillaume*, qui fut appelé à l'intendance du Canada, et périt en revenant en France,² sur le vaisseau du roi, le *Chameau*.

6^o *Jeanne*.³

Les Chazelles étaient d'Auvergne et de Languedoc, comtes de Chazelles et de Chusclan; barons de Lunac; seigneurs de la Boissière, Luc, Bagnet, Poujols, Beauregard, Aillet, Roche-Salesse, Courdes, Montirat, Rieux, etc.....

Leurs armes sont décrites: *D'azur à une tête de léopard d'or, lampassée de gueules; au chef cousu de gueules, chargé à dextre d'un croissant d'argent, et à senestre, d'une étoile du même.*

Supports: *Deux lions.*

Couronne: *de comte.*

Devise: *Toujours prêt à servir, et à s'effacer quand il a servi.*

XIII

CLAUDE-THOMAS DUPUY, TREIZIÈME INTENDANT.



Du Puy mit pied à terre, à Québec, avec le marquis de Beauharnais, le 28 d'août 1726. Son brevet d'intendant est signé du 23 novembre 1725. Son premier acte officiel au conseil est en date du 31 décembre.

¹ Le généalogiste fait erreur ici. C'est Guillaume de Chazelles qui a été intendant; c'était mon opinion dès le jour où j'écrivis cet article, mais je suis confirmé par une lettre de M. le baron Max de Finke St-Pierremont, marié à une descendante des Chazelles: mademoiselle de Cacqueray-Valolive.

² Il y a évidemment une tradition dans la famille que l'intendant est mort en revenant en France. C'est ce que me dit mon aimable correspondant: mais la correspondance officielle du temps établit le contraire.

³ *Nobiliaire Universel*, Vte de Magny, vol. II, p. 68. 1855.

Claude-Thomas Du Puy, chevalier, était avocat au Châtelet de Paris; avocat général au Grand Conseil, conseiller du roi en ses Conseils d'Etat et privé, maître des requêtes¹ en titre, et ensuite honoraire avant d'être transféré à la Nouvelle-France.

Sa commission est enregistrée à Québec le 2 septembre 1726.

On peut bien dire, sans crainte d'être désapprouvé, que cet officier a été, de tous ceux de son rang, le plus prétentieux, orgueilleux, et le moins raisonnable connu dans notre histoire. Il suffit de lire l'excellent article d'*Ignotus*, dans *La Presse*, (Montréal) 19 octobre 1901, pour s'en convaincre. Lisez par exemple l'extrait qui suit:—"C'était "pourtant un homme intelligent, instruit, lettré, profondément versé "dans la science du droit, doué d'une perception nette et rapide, d'une "élocution nerveuse et d'une rare facilité de plume. Mais ses talents "étaient déplorablement gâtés par son caractère. En effet, il était "autoritaire, opiniâtre, arrogant, entiché de sa personne, féru de l'idée "qu'il pouvait exceller en tout, violent et excessif, et capable de pousser "ses ressentiments jusqu'aux plus fâcheuses extrémités." Il fut bientôt en guerre avec quasi tout le monde: le gouverneur, l'évêque, et un certain nombre de prêtres.

Le 28 mai 1728, madame Du Puy, venue de France avec son mari et son fils, jésuite, retourna en France. Elle précédait son mari de quelques mois. En effet, rappelé par son souverain, il prit passage pour la France, le 1^{er} octobre, laissant ses affaires privées, dans un état passablement embrouillé, aux soins de son fils, le jésuite.

La famille est originaire de la Touraine, et est alliée aux Fleury, parents avec M. de Meulles; aux Voyer d'Argenson; de la Trémouille, etc., qui à leur tour comptaient comme De Meulles: parenté avec Colbert et Bégon; les Voyer d'Argenson: avec les Lusignan, Alogny de la Groie, et de combien d'autres de ce coin de France, dont les noms sont familiers aux lecteurs de notre histoire.

La maison est assez ancienne; nous en avons relevé des traces jusqu'à 1330, lorsque Guillaume de Fleury épousa Jeanne Du Puy.

Les armes enregistrées sont: *D'or à un lion d'azur, armé, couronné, lampassé de gueules.*

¹ Les maîtres de requêtes avaient une juridiction spéciale et sans appel, sur tous les officiers de la maison du roi. C'est ce que l'on appelait les *requêtes de l'hôtel*.

XIV

GILLES HOCQUART, QUATORZIÈME INTENDANT.



La famille Hocquart est originaire de la Champagne. Le Réthelois fut le berceau de cette illustre maison. Le 4 janvier 1536, elle prouve sa noblesse d'ancienne extraction devant les élus de Réthel.

D'Hozier, juge d'armes de France, nous dit que le nom de cette famille est indifféremment orthographié dans les actes qu'il a examinés : Hocar, Hocart, Hoccard, Hoccart, Hocquard, Hocquart et Hoquart. Cependant, il nous assure que les seigneurs de Montfermeil et de Coubron, quatrième branche des Hocart, établie à Paris, se sont fixés depuis 1644, à orthographier leur nom : *Hocquart*.

La famille était ainsi divisée :

I. Hocart, en Champagne.

- II. Hocart, (Claude), de Ste-Ménéhould.
- III. Hocart, (François), seigneur de Felcourt.
- IV. Hocquart (Jean-Hyacinthe), chevalier, seigneur d'Essenlis et de Muscourt.
- V. Hocart, (Etienne), écuyer, sieur de la Motte.

Gilles Hocquart descendait de la quatrième branche. Son père, seigneur d'Essenlis et de Muscourt fut conseiller du roi en ses conseils, et intendant de justice, police et finances, de la marine, au département de Toulon, par provisions du 30 avril 1716. Il mourut à Paris, le 17 octobre 1723, à l'âge de 74 ans. Il eut quatorze enfants, dont cinq moururent en bas âge.

Gilles était le troisième fils de Jean-Hyacinthe.¹ Il est qualifié de chevalier. Il fut d'abord commissaire de la marine et obtint du roi, le 8 mars 1729, une commission en qualité de commissaire-général de la marine et d'ordonnateur en la Nouvelle-France pour faire, au défaut de l'intendant, les fonctions qu'il serait en droit d'y faire lui-même. Il arriva à Québec vers la fin d'août 1729, et se présenta au Conseil Souverain le 6 septembre suivant, pour faire enregistrer sa commission, afin d'agir comme intendant. Le 21 février 1731, il fut nommé à Versailles, intendant de la Nouvelle-France, etc.; ce nouveau document fut présenté au Conseil le 20 août de cette année.

Sous son administration, et malgré les embarras financiers de la mère-patrie, la colonie sembla prospérer.

Hocquart fut remplacé par Bigot. De retour en France, nous le retrouvons aussitôt intendant de Brest, (le 1^{er} avril 1749), et plus tard, conseiller d'Etat (29 décembre 1753).

En 1756, le général de Montcalm s'embarqua de France pour diriger les opérations militaires en Canada, contre les Anglais. Il rapporte dans son *Journal* (page 30), qu'à son passage à Brest, il y fut très bien reçu par M. le comte Du Guay, chef d'escadre qui commande la marine, et par M. Hocquart, intendant... "Pour M. et madame Hocquart, c'est un couple bien assorti; ce sont d'honnêtes gens, vertueux, bien intentionnés, tenant une bonne maison. Aussi, M. Hocquart a-t-il été vingt ans intendant en Canada, sans avoir augmenté sa fortune, contre l'ordinaire des intendants des colonies qui n'y font que de trop grands profits au dépens de la colonie."

Hocquart épousa, par contrat du 23 août 1750, demoiselle Anne-Catherine de la Lande, fille de Claude de la Lande, comte de Câlân, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

¹ Jean, aîné de Hyacinthe, épousa une demoiselle Colbert, fille du cousin du ministre; celui-ci assista au mariage. Jean-Hyacinthe prit pour femme, le 10 décembre 1681, Marie-Françoise Michelet-du-Cosnier, fille de François et de Marie Talon.

Hocquart de Senlis, fils de Jean, devint le premier commis de Colbert.

La sœur de Gilles se maria à Claude-François Le Tellier, brigadier-général des armées du roi.

Au mois d'avril 1755, trois mille hommes formant six bataillons, et deux cents officiers avaient été embarqués à Brest, à destination de Québec et Louisbourg. L'escadre portant ces troupes comptait douze vaisseaux et deux frégates. Partie le 3 mai des côtes de France, elle passa aux abords de Terre-neuve, à peu de distance de la flotte Anglaise, dont elle ne fut pas aperçue au milieu des brouillards, et gagna Québec sans encombre. Seuls, trois navires: l'*Alcide*, le *Lys* et le *Dauphin Royal*, qui s'étaient écartés du gros de la flotte, donnèrent, le 8 juin, dans l'escadre de l'amiral Boscawen, composée de onze vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates.

M. de Choiseul rapporte que M. Hocquart, qui commandait l'*Alcide*, étant à portée de la voix du *Dunkerque*, de soixante canons, fit crier en anglais: "*Sommes-nous en paix ou en guerre ?*" On lui répondit: "*Nous n'entendons point.*" M. Hocquart répéta lui-même la question en Français, le capitaine Anglais répondit par deux fois: "*La paix ! la paix !*" On connaît ce qui s'ensuivit; malgré que le capitaine anglais eut répondu: "*En paix !*" l'*Alcide* et le *Lys* n'en furent pas moins capturés après combat.

Ce M. Hocquart (Toussaint), commandant l'*Alcide*, était frère de Gilles. Il fut chef d'escadre en 1761. Il naquit à Nantes et fut baptisé le 29 octobre 1700. Jean-Hyacinthe Hocquart de Montfermeil, neveu de Gilles et de Toussaint, fut tué durant l'action ci-haut mentionnée. Ce M. de Choiseul avait épousé une Hocquart.

Blason: *De gueules à trois roses d'argent, posées deux et une.*

Les Hocquart de Turtôt, de nos jours, continuent la descendance.

XV

FRANÇOIS BIGOT, QUINZIÈME INTENDANT.



François Bigot est né à Bordeaux le 30 janvier 1703. Son père, Louis-Amable Bigot, était conseiller du roi au Parlement. La mère de François appartenait aux Lombard, famille très puissante dans la Guyenne, d'où les ancêtres de notre héros tirent aussi leur origine.

Bigot avait des influences éminentes à la cour; cela se comprend bien lorsque l'on sait qu'il était cousin du marquis de Puysieux et du maréchal D'Estrées.¹ Marie-Louise Bigot, fille d'Antoine, auditeur des comptes de Paris, était mariée (1697) au fils du comte de Sillery et de Catherine de La Rochefoucauld. Le fils de Marie-Louise: le marquis de Puysieux, fut ministre des affaires étrangères, secrétaire d'Etat, et membre du conseil de marine. Ce ministre eut une fille unique, qui, par dispense, épousa en 1744, Louis-Charles-César Le Tellier, comte puis maréchal d'Estrées. C'est le même que celui mentionné un peu plus haut.

Le 9 septembre 1739, Bigot arrive à Louisbourg et prend charge du poste que le ministre vient de lui confier. Sa commission comporte les titres suivants: Ordonnateur à l'île Royale, chef du Conseil Supérieur, et sub-délégué de l'intendant.

En 1742, il fait le tour de l'île pour en visiter les ports. En 1744, Bigot fait déjà des affaires à son compte. On avait appris à Louisbourg la déclaration de la guerre entre la France et l'Angleterre, plusieurs jours avant qu'elle parvint à Boston; les marchands armèrent aussitôt des corsaires, et Bigot, pour sa part, eut plusieurs bâtiments en course. Cependant, il ne fit pas d'argent, cette fois-là. Voyant cela, il opta pour un autre plan, qui lui servit d'apprentissage pour plus tard, alors

¹ *Dict. Généalogique.*—*La Chesnaye-Des-Bois.*—Mais, Guénin, *La Nouvelle-France*, vol. II, p. 197; Garneau, *Hist. du Canada*, vol. II, p. 263; *Montcalm au maréchal de Belle-Isle*, 12 avril 1759, le disent proche parent de Puysieux et d'Estrées, sans spécifier le degré.

qu'il serait intendant de la Nouvelle-France. Dans les derniers jours d'octobre 1744, la garnison de Louisbourg se révolta. Faute d'ouvriers, les soldats étaient chargés d'achever les fortifications. Il paraît que l'on avait négligé de payer le supplément de solde que ce travail valait. Les soldats se plaignirent; ils murmurèrent sans être écoutés. Ils résolurent de se faire justice, et se révoltèrent ouvertement. Les séditieux se choisirent de nouveaux officiers, s'emparèrent des casernes, établirent des corps de gardes, posèrent des sentinelles aux magasins du roi et chez Bigot, duquel ils demandèrent la caisse militaire, sans oser la prendre, cependant. Ils formulèrent après cela des plaintes très-vives contre les officiers et Bigot qu'ils accusèrent de retenir une partie de *leur paye*, de *leur habillement* et même de *leur subsistance*, Bigot se hâta de les satisfaire sur quelques points, et tout l'hiver, il employa cette tactique quand ils devenaient trop menaçants.¹ Fit-il autrement, à Québec, quand il eut le malheur d'y être ?

Après la prise de Louisbourg, en 1745, il retourna en France, mais telle était son influence, en cour, qu'il obtint ses appointements pour 1746 et 1747, tout comme s'il eut été en fonctions à l'île Royale. Puis, il s'en va faire un tour à Bordeaux et aux eaux de Bagnières, mais en partant pour ces deux endroits, il offre ses services au ministre, s'il a besoin de lui pour le Canada.

En 1746 Bigot reçoit l'intendance de la flotte, placée sous les ordres du duc D'Anville, destinée à reconquérir l'île Royale. C'est Maurepas, ministre de la marine, qui le protège, et il devait y avoir certainement parenté entre les deux, car Bigot parle dans sa correspondance avec trop d'assurance à son égard pour les faveurs qu'il en peut tirer; nous ne comprenons pas que le ministre soit porté à tel point envers Bigot, à moins de quelque affinité consanguine.

La commission d'intendant à la Nouvelle-France, de Bigot, est du 1^{er} janvier 1748, et fut enregistrée à Québec le 2 septembre. Il arriva à Québec, par le *Zéphir*, le 26 août 1748.

En 1748-49 il alla faire une promenade jusqu'à Louisbourg pour voir ce qu'il y aurait à faire afin de nuire aux Anglais.

En octobre 1749, Bigot intercède auprès du nouveau ministre de la marine, Rouillé, comte de Joüy, pour son frère, enseigne de vaisseau. Il se plaint de ce que ce frère a été laissé trop longtemps sans promotion, et il ajoute qu'en 1740, quand des promotions ont été distribuées, *il est persuadé que s'il eut été en France alors on n'aurait pas oublié son parent*. Il demandait aussi des faveurs pour son neveu Reynack,² garde de la marine, à Brest, alors âgé de 25 ans, et pour son cousin

¹ Garneau, *Hist. du Canada*, vol. II, p. 170.

² Fils de la sœur de François Bigot.

germain, M. Lombard, dont le père a servi au Parlement de Bordeaux. Bigot dépeint son cousin en disant *qu'il avait de l'esprit et serait propre un jour à tout ce qu'on voudrait*. Il écrivait cela à l'un des ministres du roi, sans se gêner, ce qui fait bien voir où les fonctionnaires du temps en étaient. On a beaucoup blâmé Bigot pour le commerce scandaleux qu'il a pratiqué en Canada, mais il avait de si beaux modèles à copier dans la mère-patrie, que nous ne lui en tiendrions pas rigueur autant, s'il se fut agit d'un autre pays que le nôtre.

Il représente au ministre, (1749) qu'il a beaucoup perdu par la prise de Louisbourg, que ses déplacements lui coûtent cher, et il voudrait avoir une indemnité. Il profite aussi de l'occasion pour demander une augmentation dans ses appointements, disant qu'il est déjà en avance sur sa paye d'un an, à cause du train de sa maison, qui doit faire autant que celle du gouverneur, car les officiers et les habitants en attendent autant.

En 1750, Bigot s'est mis à l'aise; il veut s'entourer d'amis, de congénères, afin de pratiquer en grand son commerce de vol et de péculation. Il supplie le ministre de lui envoyer à Québec le sieur Vergor du Chambon, de l'île Royale; il veut avoir comme premier commis, au Détroit, le sieur Landrière, qui est en France.

En 1754, l'administration de Bigot n'avait pas été populaire. On lui reprochait d'avoir trop favorisé ses amis, d'avoir soutenu trop énergiquement ceux qui avaient accepté sa confiance, mais qui n'étaient pas assez honnêtes gens. Dans ces circonstances il crut bon de se montrer à la cour pour dissiper les soupçons qui auraient pu s'élever contre lui, et se fortifier pour l'avenir. Varin, une autre de ses créatures, le remplaça durant son absence.

Le gouverneur même faisait le jeu de Bigot. On a été jusqu'à le soupçonner et l'accuser, mais il fut trouvé que M. de Vaudreuil n'avait pas trempé dans les machinations malhonnêtes de l'intendant. Le 28 octobre 1755, le gouverneur mande au ministre qu'il est nécessaire de laisser M. Bigot en Canada; qu'on pourrait difficilement lui trouver un successeur.

En 1757 les abus étaient déjà énormes, et l'année d'après, les plaintes, les accusations se firent plus pressantes vers l'Europe. Il faut lire les lettres de Montcalm à ce sujet. On saisit bien les nuances qu'il met dans sa correspondance, et lorsque, outré de ce qui se passe sous ses yeux, et qu'il ne peut se contenir plus longtemps, il emploie un chiffre secret.

Et le ministre (Berryer) dans sa dépêche du 19 janvier 1759, avertit Bigot que la fortune de ses adhérents, de ses créatures rend son

administration suspecte. Plus tard (29 août) Berryer l'accuse de manque d'ordre et d'économie, ainsi que de péculation.

Que faisait Bigot de tout cet argent qu'il acquérait ainsi ? Il le dépensait follement, justifiant le proverbe : Bien mal acquis, etc. Durant le carnaval de 1758, il perdit au jeu plus de 200,000 livres.

Moins de deux ans après, la colonie succombait aux attaques incessantes des troupes de l'Angleterre. Dans cette ruine, l'intendant pensait sans doute enfouir toute trace de ses ténébreuses spéculations. Mais à son retour en France, il fut incarcéré dans la Bastille et y séjourna onze mois, pendant qu'on lui faisait son procès. Lorsqu'il en sortit, ce fut pour prendre le chemin de l'exil, car il était banni de France, pour toujours, et ses biens confisqués.

Des contemporains de l'époque nous ont laissé le portrait physique et moral de Bigot.

Il était petit de taille, bien fait, délicat, mais il avait le visage laid et couvert de boutons. Il aimait le jeu, le faste, et les femmes. Il était haut, dur, et de difficile abord pour ceux qui lui déplaisaient ; très judicieux dans les affaires qui ne heurtaient pas ses propres intérêts, et fort laconique dans ses réponses.

C'était un homme aimable, dit Montcalm.

Bigot blasonnait : *De sable à trois têtes de léopard d'or.*